
Grand Port Maritime Nantes St-Nazaire

Un rapport à charge, hostile aux travailleurs pour masquer les défaillances de l'Etat comme du privé.

Le rapport de la Cour des comptes sur le Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire appelle plusieurs remarques.

D'abord, il est pour le moins surprenant qu'il n'intègre pas suffisamment un élément pourtant déterminant : les fluctuations mondiales du trafic maritime et les crises successives qui ont bouleversé l'économie internationale. La pandémie de Covid, la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie ou encore les tensions géopolitiques dans plusieurs régions du globe ont eu un impact direct sur le transport maritime. Faire porter la responsabilité des difficultés du port sur les seules grèves ou sur une supposée mauvaise gestion interne est donc une analyse tronquée.

Ensuite, nous soulignons le manque de moyens consacrés aux missions régaliennes de l'État (Dragage, écluses, ouvrages qui y sont liés et personnel dédié). Nous rappelons, à titre d'exemple, que le dragage du fleuve et les accès nautiques sont indispensable au maintien de l'activité portuaire et relèvent de la responsabilité publique nationale. Les retards accumulés dans ce domaine fragilisent la compétitivité du port et mettent en péril son avenir.

Par ailleurs, le rapport passe sous silence la gabegie qu'ont constitué les réformes successives de privatisation. Achetés avec de l'argent public de trop nombreux équipements ont été transféré aux opérateurs privés. Pour gagner des trafics, donc des recettes pour le port, il faut investir massivement dans la modernisation des installations. Ce manque d'investissement pèse lourd dans la situation actuelle du port. Ce sont l'Etat et certains opérateurs privés qui sont responsables de la situation actuelle, pas les travailleurs portuaires !

Nous rappelons, puisqu'il le faut, que les conditions de travail dans le secteur portuaire sont particulièrement pénibles et exposées. Les travailleurs portuaires se battent, parfois au prix de conflits, pour des emplois stables, des salaires décents et des garanties de sécurité. Ces conquêtes sociales, obtenues de haute lutte, sont légitimes et doivent être respectées. Le PCF apporte un soutien sans faille aux travailleurs portuaires et à leurs organisations syndicales, qui défendent non seulement leurs droits mais aussi la qualité du service rendu à l'économie régionale et nationale.



Il est également indispensable de rappeler l'utilité stratégique et sociale du port :

- Comme aménageur du territoire, il structure l'hinterland industriel et agricole.
- Chaque emploi direct au port génère jusqu'à 7 emplois induits : peu d'activités ont un tel effet multiplicateur.
- Le fait d'être implanté sur plusieurs sites complémentaires (Saint-Nazaire et Nantes, Le Pellerin, Donges, Montoir, Cordemais...) est un atout, au vu notamment des enjeux de diversification de l'activité.
- Le maintien d'un Grand Port Maritime sur la façade Atlantique est vital pour la souveraineté économique de la France et l'équilibre de ses échanges.

Enfin, le PCF affirme qu'il faut assumer la transition écologique. Cela ne peut se faire qu'en misant sur l'investissement public dans les filières industrielles d'avenir, en particulier l'éolien en mer. Le projet Éole et la volonté de faire de l'estuaire un pôle de production et d'assemblage d'énergies renouvelables doivent être soutenus par l'État et considérés comme des priorités stratégiques. C'est un choix de souveraineté industrielle, de transition énergétique et d'emplois de qualité pour notre territoire.

Ce rapport de la Cour des comptes est, en réalité, à charge. Il passe sous silence le grand désordre actuel des relations commerciales mondiales et se limite à un décompte de « petit épicier », contraire aux intérêts des travailleurs comme à ceux de la Nation.

Le PCF refuse cette approche réductrice. Nous appelons à un État stratège, qui développe ses outils et ses atouts pour engager une nouvelle industrialisation du pays, au service de l'emploi, de la transition écologique et de l'indépendance nationale. Les travailleurs portuaires, qui ont conquis de haute lutte des conditions de travail décentes peuvent compter sur le soutien indéfectible des communistes.

Robin SALECROIX

Secrétaire Départemental du PCF
Vice-Président de Nantes Métropole

Aymeric SEASSAU

Membre du Conseil de Développement du GPM
Maire adjoint de Nantes

Gilles BONTEMPS

Membre du Conseil de Surveillance du GPM
Président de l'association départementale des élus communistes et républicains

